

***Et si vous passiez à la nouvelle année en chantant
avec un chef de réputation internationale ?***

**"En Musique l'An Neuf"
en Alsace**

28 décembre 2017 - 1^{er} janvier 2018

avec



Alain LOUISOT

et

Jean STURM

Depuis de nombreuses années, le succès du stage choral « En Musique l'An Neuf » se répète, autour d'un chef réputé et d'un thème, et permet de terminer en apothéose musicale une année pour débiter la suivante autour d'un repas festif.

C'est dans une ambiance de convivialité chorale que se déroulent traditionnellement ces journées musicales. Quatre journées riches en découvertes musicales, avec cette année Alain Louisot et Jean Sturm, chefs de chœur et formateurs français de renommée internationale, qui vous feront découvrir et apprécier quelques joyaux du répertoire choral.

Le stage permettra à tout participant, du débutant au professeur de conservatoire, de s'exprimer pleinement.

« En Musique l'An Neuf 2018 » a lieu à **la Maison du Kleebach**, en Vallée de Munster (Alsace). Située dans un écrin de nature, la Maison du Kleebach, Maison de la Musique et de la Voix en Alsace, offre un cadre idéal à ce séjour unique en son genre.

Thème général sous-jacent à "En Musique l'An Neuf 2018" :

« De saison en saison »

L'apprentissage de pièces chorales sera la dominante de ce stage, avec des œuvres de Brahms, Poulenc, Lully, Costeley, Ducret, Gershwin, ...

Le fruit du travail sera présenté lors d'un **concert de la Saint-Sylvestre** ouvert au public (à l'église protestante de Munster, le 31 décembre à 17h30). Puis place au **réveillon** costumé (en accord avec le thème musical), avec animations, chants, danses et feu d'artifice.

Les formateurs

Alain Louisot a fondé plusieurs chœurs, dont l'E.V. Alter Echo, de Lyon, Grand Prix du Florilège Vocal de Tours, et finaliste du Grand Prix Européen en 2009. Il intervient régulièrement aux Choralies de Vaison-la-Romaine de façon éclectique (atelier Gospel, atelier Claude Nougaro, Stabat Mater de Pergolèse...). Il est membre du Conseil Musical National d'A Cœur Joie et conseiller musical de plusieurs festivals.

Jean Sturm, chef de chœur et formateur de direction chorale, est le directeur musical du stage « En Musique l'An Neuf » depuis de nombreuses années. Il est aussi le concepteur et le directeur de Musica International (<http://www.musicanet.org>), la bibliothèque virtuelle du répertoire choral mondial (<http://allegro.musicanet.org/jsturm.htm>).

En pratique

Dates : 28 décembre à 9h30 au 1^{er} janvier 2018 au matin (un brunch sera servi de 8h à 11h00).

Prix du stage : 395 € adulte (370 € si adhérent A Cœur Joie) / 325 € accompagnant non choriste / 255 € jeune de moins de 26 ans. Prévoir en plus 45 € si arrivée le 27 au soir (avec dîner). Ce tarif comprend les frais pédagogiques, les partitions, l'hébergement en chambres 1 ou 2 personnes et les repas, ainsi que le **réveillon festif**.

Nombre de places : 60 / Date limite d'inscription : **10 décembre 2017**

N'attendez pas la dernière minute, pour être sûr d'avoir une place !

En cas d'annulation après le 10 décembre, une somme de 70 € sera retenue pour frais administratifs.

Ce stage est organisé par l'AREFAC, en partenariat avec A Cœur Joie France. L'AREFAC, association régionale fondée par des amoureux du chant, a pour objet de faire partager ce plaisir au plus grand nombre.

La **Maison du Kleebach**, Maison de la Musique et de la Voix en Alsace, est équipée pour permettre aux chanteurs de vivre leur passion dans un cadre privilégié : www.maisondukleebach.org

Située en haut de la colline entre Munster et Gunsbach, orientée plein sud, elle est à 1 h 15 de Strasbourg, à 20 mn de Colmar, à 45 mn de Freiburg (Allemagne) et à 1 h de Bâle. Elle est accessible en train par la ligne TER Colmar-Metzeral.

Elle est accessible aux personnes à mobilité réduite.



Pour toute information : 03 89 777 500 ou info@maisondukleebach.org

Bulletin d'inscription En Musique l'An Neuf 2018

à retourner à la Maison du Kleebach - 68140 MUNSTER

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Email : _____

Date de naissance : _____ Profession : _____

Pupitre : _____

Précisez éventuellement le nom de la chorale où vous chantez _____

Je règle ma cotisation 2018 à l'AREFAC : 5 €

Je souhaite être membre actif (pour disposer d'un droit de vote en AG).

Je m'inscris au stage « En Musique l'An Neuf » et joins un acompte de 70 € par chèque à l'ordre de l'AREFAC. Le solde sera à régler sur place.

Je souhaite être hébergé(e) dans la même chambre que _____

Je souhaite une chambre individuelle (supplément de 15 € par nuit soit 60 €)

Je souhaite arriver le 27 décembre (dîner, nuit et petit-déjeuner, soit un supplément de 45 euros)

Je compte arriver à la session en : train voiture personnelle autre (précisez)

Je suis intéressé(e) par un covoiturage et accepte que mes coordonnées soient transmises à des personnes effectuant le même itinéraire que moi.

Date :

Signature :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 06/01/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour cela, contactez le secrétariat de l'AREFAC : 5 route du Kleebach – 68140 MUNSTER – 03 89 777 500